



Août 2008

Loi sur le contrôle de la sécurité (LCS)

Questionnaire destiné à l'audition

1. Estimez-vous que la situation actuelle en matière de contrôle de la sécurité technique est satisfaisante?

Si non : quelles sont les lacunes qui existent dans ce domaine?
2. Jugez-vous efficaces les procédures prévues dans la LCS ?
3. Vous attendez-vous à des coûts supplémentaires dans votre domaine en raison de l'entrée en vigueur de la LCS ?

Si oui : quelle en est la cause ?

A quel montant estimez-vous les coûts supplémentaires?
4. Quelles seront selon vous les répercussions de la LCS sur le déroulement et la durée des procédures d'autorisation et d'approbation?

Veillez motiver les réponses données.